



ÉCONOMIE

Les trophées de l'innovation artisanale et du développement

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat organise le concours Artinovart's.

Publié le 17 février 2022

13ème édition des trophées de l'innovation artisanale et du développement

Ce concours est destiné à promouvoir les démarches innovantes et dynamiques des entreprises artisanales.

Vous pouvez candidater dans l'une des catégories suivantes jusqu'au 23 mars 2022 :

- ▶ Dynamique commerciale
- ▶ Entrepreneur responsable
- ▶ Innovation

- ▶ Métiers d'art
- ▶ Développement gagnant
- ▶ Nouvel entrepreneur

Conditions de participation : être inscrit au Répertoire des Métiers de l'Hérault depuis plus de 24 mois (sauf pour la catégorie "nouvel entrepreneur") et être à jour de ses cotisations sociales et fiscales.

Inscriptions

N'oubliez pas de vous inscrire pour faire votre candidature jusqu'au 23 mars.

Contact : a.rulliere@cmvherault.fr - 04 67 57 72 64

PRÉCÉD

≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS